

Compte rendu de la Rentrée Annuelle 2011 du REAO - MALI

Date : vendredi 13 mai 2011 de 20 h 30 à 23 h 00

Lieu : Azalaï Hôtel SALAM salle MARHABA

Nombre de participants : plus de 95 participants dont 19 membres du REAO-MALI

Présidium :

- ✓ Son Excellence Madame CISSÉ Mariam Kaïdama SIDIBÉ, Premier Ministre de la République du Mali, Chef du Gouvernement
- ✓ Son Excellence Madame Virginie SAINT LOUIS, Ambassadeur du Canada au Mali
- ✓ Son Excellence Monsieur Moulaye Idriss FADHIL, Ambassadeur du Maroc au Mali,
- ✓ Son Excellence Monsieur Giacomo Durazzo, Ambassadeur Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Mali
- ✓ Madame SANGARÉ Niamoto BA, Ministre de l'Industrie des Investissements et du Commerce,
- ✓ Monsieur Tahirou SY, Vice-Président de la CCIM, Président de l'Association ASP,
- ✓ Mossadeck BALLY, membre du REAO, ancien Président Modérateur de la rentrée annuelle
- ✓ Bakary CAMARA, membre du REAO, ancien Président
- ✓ Djibril Baba TABOURÉ, Président

Format : dîner d'échange

Thème : « *Quel accompagnement du Secteur Privé pour une croissance économique au Mali* »

Déroulement

La soirée a débuté par l'introduction de Monsieur Moussa DIARRA, Secrétaire Général du REAO. Il a remercié son Excellence Madame CISSÉ Mariam Kaïdama SIDIBÉ, Chef du Gouvernement de la République du Mali d'avoir accepté de présider la Rentrée Annuelle 2011. Il a également remercié tous les autres invités.

Il a présenté succinctement le REAO depuis sa création dans les années 90 et sa mission fondamentale qui est l'amélioration de l'environnement des affaires à travers un dialogue constructif Etat - Secteur Privé.

Il a présenté le programme de la soirée :

- ✓ Note d'introduction de la rentrée annuelle par Monsieur Djibril Baba TABOURÉ
- ✓ Présentation de Monsieur Ibrahima MAKANGUILÉ sur le cadre règlementaire
- ✓ Présentation de Monsieur Houd BABY sur la problématique du financement des entreprises
- ✓ Présentation de Monsieur Daha Tidiane BA sur la concurrence déloyale
- ✓ Présentation de l'Honorable Konimba SIDIBÉ sur l'Administration du Secteur privé.
- ✓ Débats
- ✓ Mot de clôture de son Excellence Madame CISSÉ Mariam Kaïdama SIDIBÉ.

Le Président, Monsieur Djibril Baba TABOURÉ, dans son introduction, a remercié Madame le Premier Ministre de sa présence confirmant ainsi une pratique déjà établie.

Il a félicité Madame le Premier Ministre et tous les membres du Gouvernement pour leurs nominations et a rappelé la disponibilité du REAO à continuer un dialogue État – Secteur Privé fructueux et efficace.

Il a salué l'existence des initiatives de l'État pour le développement du Secteur Privé (Comité mixte État – Secteur Privé, API-Mali, LOSEP, etc.).

Le thème de la rentrée a été introduit par un certain nombre de questionnements qui portent sur comment atteindre le taux de croissance de 7% qui selon lui est nécessaire à un développement du Mali dans les 10 années à venir, la capacité du Secteur Privé considéré comme le moteur du développement à assurer une telle croissance, les stratégies envisagées par le nouveau Gouvernement pour endiguer les effets de la crise ivoirienne sur l'économie malienne et les difficultés du secteur hôtelier et touristique avec la situation au Nord du pays .

Le Modérateur de la soirée Monsieur Mossadeck BALLY, a introduit sa mission en signalant la nécessité d'écourter le programme en raison d'impératifs qui exigent le départ de Madame le Premier Ministre à 23 h 45 mn.

Monsieur MAKANGUILÉ étant absent pour des raisons sociales, le Modérateur a invité Monsieur Houd BABY à faire sa présentation.

Monsieur Houd BABY a présenté la Problématique de financement de l'entreprise en 5 points:

- * les besoins de financement,
- * la situation du réseau bancaire et des fonds de garantie au Mali et dans la sous région,
- * les enjeux du financement des entreprises du secteur privé,
- * les barrières d'accès au financement
- * les recommandations

En termes de recommandations on peut retenir :

- le renforcement des fonds d'investissement et de garantie existants à au moins 150 milliards de Fcfa,
- le soutien officiel aux entrepreneurs sur tous les projets d'investissement,
- la publication obligatoire des taux directeurs de la BCEAO, des banques et le taux des marchés monétaires,
- la création d'une cellule spécifique dans les banques pour les projets d'investissement
- et l'abaissement du taux directeur de la BCEAO.

Monsieur Daha Tidiane BA a évoqué la concurrence déloyale en termes de compréhension des notions qui entourent ce concept. Il a rappelé ce qu'on entend par concurrence déloyale et la difficulté d'en apporter les preuves formelles qui permettraient de lutter efficacement contre ce fléau qui ronge le monde des affaires et retardant l'entrée du Mali dans une économie moderne porteuse de développement. Il y a une confusion sur le rôle régulateur des institutions sous régionales à propos de certains aspects de la surveillance de la concurrence qui leur reviennent et qui pénalisent l'économie malienne.

Il a insisté sur l'importance de l'Etat dans la régulation et l'arbitrage des conflits liés aux pratiques déloyales et anticoncurrentielles

L'Honorable Konimba SIDIBÉ pour une bonne compréhension des problèmes du Secteur Privé en matière d'administration, a fait l'historique de l'évolution des systèmes économiques du Mali de l'indépendance à nos jours.

Il a reconnu que de nombreuses actions et progrès ont été faits pour l'adoption d'une économie de type libéral où le Secteur Privé doit être fort. Cependant, les lourdeurs liées aux systèmes et aux personnes qui ont du mal à évoluer avec les nouveaux choix retardent un véritable développement du Secteur Privé, sans compter le renforcement de systèmes « mafieux » qui grèvent le bon fonctionnement voire l'incitation à un entrepreneuriat sain, productif et générateur de ressources fiscales indispensable à une administration forte.

Il a insisté sur la faiblesse de l'administration du Secteur privé, des efforts à fournir pour améliorer l'entrée des PME dans une économie moderne et a évoqué l'expérience américaine

du Small Business Administration qui sert actuellement de modèle à la communauté européenne pour les programmes destinées aux PMI/PME

L'Assurance Maladie Obligatoire qui vient alourdir la charge des entreprises et n'a pas l'adhésion des travailleurs est un exemple du déficit de communication entre l'Etat et le monde du travail et des affaires.

Monsieur Djibril Baba TABOURÉ qui n'avait pas été désigné pour faire une communication sur les améliorations dans le cadre réglementaire, a rappelé les principales avancées enregistrées : la LOSEP qui est en cours d'adoption à l'Assemblée Nationale, le projet de code des investissements, le Doing in Business. Il a souhaité l'appui du Gouvernement pour la diligence de ces dossiers.

Débat

Les différents intervenants au cours des débats sont Monsieur Moussa Alassane DIALLO au nom de l'APBF, Madame BOUARÉ Fily SISSOKO de la Banque Mondiale, Monsieur Hervé BOUGAULT Directeur de l'AFD, Monsieur Mahamoud MAGASSOUBA de la SFI, Madame SANGARÉ Niamoto BA Ministre l'Industrie, des Investissements et du Commerce, Monsieur Sambou WAGUÉ Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, Chargé du Budget, Monsieur Mansour HAÏDARA, Directeur Général de l'API-Mali, Monsieur Alain FELER Représentant Résident du FMI, Monsieur Giacomo Durazzo Ambassadeur de l'Union Européenne, Madame Virginie SAINT LOUIS Ambassadeur du Canada, Monsieur Moulaye Idriss FADHIL Ambassadeur du Maroc et Monsieur Djibril Baba TABOURÉ, Président du REAO-Mali.

On peut retenir de ces interventions :

- ✓ le grand intérêt que l'État, les PTF et le Secteur Privé attachent à la perpétuation du cadre de dialogue entre les différentes parties.
- ✓ La convergence de point de vue sur le soutien que l'État doit apporter au Secteur Privé pour l'atteinte du taux de croissance de 7% considéré comme seuil minimum.
- ✓ Le renforcement des dispositions de l'État pour la dotation initiale du Fonds d'Investissement National et du Fonds de Garantie ;
- ✓ La conviction des différents intervenants du rôle moteur que doit jouer le Secteur Privé dans la croissance économique du Mali ;
- ✓ Le besoin d'accélérer les dossiers sur le Code des Investissements, de l'Association ASP, de la LOSEP ;
- ✓ La conviction au REAO qu'un secteur privé efficace a besoin d'un Etat fort qui doit jouer son rôle régulateur et de veille à travers les obligations légales que lui confère son statut de gendarme de l'Économie
- ✓ Le besoin de traiter des thèmes qui ont trait à l'investissement direct étranger.

Après les échanges, Madame le Premier Ministre a souligné que le Gouvernement a entrepris beaucoup de réformes macroéconomiques pour instaurer les grands équilibres de la nation, sans lesquels aucune prospérité, fruit du développement harmonieux des affaires, ne peut être acquise. L'engagement du Chef de l'État, du Premier Ministre et de tous les membres du Gouvernement, en assurant sans relâche la promotion du secteur privé, permettra de surmonter les obstacles, d'accroître les incitations à l'investissement et de conforter les performances de production.

Elle a souligné que le cadre réglementaire relève de « l'amélioration du climat des affaires » qui constitue pour le Gouvernement depuis 2002, un défi majeur de la politique de croissance et de développement. Il s'agit d'un enjeu qui conditionne la réussite de toutes les actions de

développement durable à cause des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles qui en sont les fondements.

Au titre de l'amélioration du climat des affaires, les efforts ont porté sur la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action 2009-2010 pour l'amélioration de l'environnement des affaires et l'approfondissement de certaines réformes antérieurement entamées, et ce, à l'effet d'accroître l'attractivité de notre pays vis-à-vis des investisseurs nationaux et étrangers.

Ainsi, des avancées significatives ont été enregistrées dans les domaines de la création d'entreprise, de l'obtention de permis de construire, du transfert de propriété, du commerce extérieur, de la fermeture d'entreprises et de l'exécution des contrats, etc.

Ces bons résultats engrangés par le pays se traduisent notamment par d'importants investissements opérés ces dernières années dans la réalisation des projets structurants.

Elle a noté que malgré les efforts notables enregistrés, beaucoup reste à faire dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires qui, à cause des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles, ouvre la voie à la promotion du secteur privé pour une croissance économique nationale forte et durable.

S'agissant du financement en faveur du secteur privé, on retiendra de prime abord, qu'il est le principal obstacle à la création et au développement de l'entreprise pour les investisseurs maliens.

Elle a soutenu que l'insuffisance persistante du financement du développement n'est pas une fatalité. Mais aussi qu'au regard des potentialités économiques du Mali, la faiblesse de la croissance due en partie en l'absence de financement adéquat des PME, est un défi qui peut être relevé à moyen terme.

A cette fin, le Gouvernement s'est attelé à la création d'institutions dédiées exclusivement au financement des secteurs productifs, parmi lesquelles le fonds de garantie du secteur privé et le fonds national d'investissement qui sont en cours de réalisation avec chacun un capital de départ de cinq milliards de FCFA.

Elle a également ajouté que le Mali a consenti beaucoup d'efforts dans la mobilisation des ressources internes et externes, à travers, notamment, le Budget Spécial d'Investissement et les Appuis Budgétaires Globaux et Sectoriels.

Sans procéder à un examen exhaustif de toutes les aides de l'État au secteur privé, on peut retenir pour la seule année 2009, au titre des avantages fiscaux et douaniers accordés aux entreprises, la somme de 469 milliards de FCFA.

Elle a par ailleurs cité d'autres formes d'assistance que l'État apporte au Secteur Privé.

Conclusion

L'initiative du REAO d'organiser sa rentrée solennelle sur le thème de : *Quel accompagnement du Secteur Privé pour une croissance économique au Mali* a été très appréciée par les participants.

Ils ont souhaité la poursuite des échanges pour améliorer le dialogue entre les différents partenaires (État-Secteur Privé – Partenaires Techniques et Financier)

Le REAO a reconnu les efforts faits par l'État mais souhaite qu'il en fasse davantage pour le développement du Secteur privé Moteur du Développement du pays.

Le Président a remercié les participants de la très bonne qualité des débats. Il a réaffirmé la volonté du REAO-Mali de rester un interlocuteur crédible résolu à poursuivre les échanges avec ses partenaires publics et privés pour un développement harmonieux du Mali.

Le dîner s'est achevé aux environs de 23 heures 15.

Madame DIAGNE Aminata Noëlle SANGARÉ
Secrétaire Générale Adjointe